

Réf: Dossier 270517

Avis de constitution

SOCIETE « DOUCEURS D'ARABIE »

Siège Abidjan Cocody Angré 7è tranche, Lot 278,
Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/10/2023 , et enregistrés au CEPICI le 03/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUCEURS D'ARABIE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport, Logistique
- Import-Export
- Achat et vente de datte
- Commerce général
- Agro-alimentaire

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 7è tranche, Lot 278,

Ilot 26

Dirigeant(s) M ALRSHOODI ABDULAZIZ ABDULRAHMAN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07137 du 13/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88053/GTCA/RC/2023 du 13/12/2023

